

Information des personnes concernées (clients et leurs collaborateurs) en cas de collecte directe (art. 13 RGPD)

Responsable :

WITTMANN Technology Ges.m.b.H., Lichtblaustrasse 10, 1220 Vienne (Autriche) et la société nationale correspondante. Il s'agit des filiales du groupe Wittmann, mais pas des agences commerciales qui agissent en leur propre nom.

Délégué à la protection des données :

DataOrga® GmbH, e-mail : privacy@wittmann-group.com

Informations sur l'activité de traitement :

les finalités de l'activité de traitement :

le traitement des services après-vente (service et entretien, fourniture de pièces de rechange, réparation et réclamation).

la base juridique de l'activité de traitement :

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat ou d'une mesure précontractuelle conformément à l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD.

Catégories de destinataires :

Interne : vente, service, gestion de la qualité

Groupe d'entreprises : Transmission de données au sein du groupe Wittmann

Transfert de données vers un pays tiers :

Il n'y a pas de transmission prévue de données personnelles à des tiers dans des pays tiers. Au sein du groupe Wittmann, des données sont également transmises à des pays tiers dans un but précis, conformément à l'article 49, paragraphe 1, point c).

Obligations d'information supplémentaires :

la durée de conservation des données à caractère personnel :

Nous supprimons les données à caractère personnel dès que l'objectif de leur enregistrement n'est plus valable et qu'aucune disposition légale ne permet ou n'exige un enregistrement supplémentaire.

Droits de la personne concernée :

Vous avez le droit d'obtenir des informations (conformément à l'article 15 du RGPD) de la part du responsable du traitement sur les données à caractère personnel vous concernant, ainsi que de demander leur rectification (article 16 du RGPD), leur suppression (article 17 du RGPD) et la limitation de leur traitement (article 18, paragraphe 1, du RGPD). Vous disposez en outre d'un droit d'opposition au traitement (art. 21 RGPD) et d'un droit à la portabilité des données (art. 20 RGPD).

Si vous souhaitez faire usage de vos droits, veuillez vous adresser au délégué à la protection des données mentionné ci-dessus.

Droit de recours :

Vous avez le droit de déposer une plainte, auprès de l'autorité de surveillance compétente.

Obligation de fournir les données à caractère personnel :

La mise à disposition des données personnelles relatives à la personne concernée est en partie prescrite par la loi ou par un contrat.

Conséquences de la non-fourniture :

Impossible d'effectuer le service.

Prise de décision automatisée :

Il n'y a pas de prise de décision automatisée ou de profilage.